



MAIRIE DE PLANIOLES

LE BOURG

46100 PLANIOLES

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 12 juin 2015

- Le conseil municipal approuve la modification des statuts de la FDEL visant à prendre la compétence "infrastructures de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables".
- Le conseil municipal approuve la répartition financière du F.P.I.C. (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales).
- Création d'un poste d'adjoint technique d'une semaine de 17 h 30 pour accroissement temporaire d'activité à la cantine de l'école en raison du départ de la cuisinière en place et de la mise en place d'une nouvelle cuisinière.
- Poursuite de l'emploi en contrat CAE à compter du 1er septembre 2015 pour 20 h par semaine pendant 1 an en remplacement du contrat de 17 h 30.
- Le conseil municipal décide d'accepter le devis du Bureau d'Etudes "Gestion locale" sur la faisabilité de la nouvelle commune, à répartir au prorata du nombre d'habitants des communes concernées et de solliciter l'Etat pour l'octroi d'une subvention DETR (Dotation d'Equipement des territoires ruraux) de 50 % du coût de ce devis.
- Le conseil municipal décide d'augmenter les tarifs de la cantine de 0,10 €, ceux-ci n'ayant pas été augmentés depuis 2012. Cela porte le prix du repas à compter de la rentrée des classes 2015-2016 à 3,30 €.
- Le devis de mise en accessibilité des toilettes de la salle des fêtes est de 84 000 € HT, celui de la cuisine reste à venir.
- Les travaux de la lagune sont reportés en 2016.
- La fête de Planioles aura lieu le week-end du 18 juillet sur le parking communal.

Vu pour être affiché le 17 juin 2015 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Planioles, le 16 juin 2015

Raymond AURIERES, Maire

